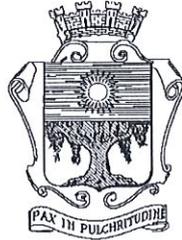


AR Prefecture

006-210600110-20211213-008-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 08 : BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Séance Publique Ordinaire du 13 DECEMBRE 2021
A 19 heures 30 dans la salle André Compan
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, Mme Marie Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON.

PROCURATIONS : Mme Arzu-Marie PANIZZI à Mme Charlotte MARC, M. André RIOLI à Mme Françoise SANCHINI, M. Jean-Elie PUCCI à M. Guérino PIROMALLI, M. Michel LOBACCARO à M. Roger ROUX, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Théo PANIZZI à Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN à Mme Marie-Anne SYLVESTRE.

QUORUM : 14
PRESENTS : 20
VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Patryk OCHOCINSKI

Date de convocation de séance : 7 décembre 2021

AR Prefecture

006-210600110-20211213-008-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021

VIII – BUDGET ANNEXE « COMMERCIAL » - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, s'exprime ainsi :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,
Vu le budget primitif adopté le 16 avril 2021,
Vu l'avis de la commission des finances du 07 décembre 2021,

Considérant qu'il convient d'ajuster le budget annexe « commercial » au plus près des opérations budgétaires.

Considérant qu'il y a lieu d'adopter la décision modificative n°2 du budget annexe commercial de Beaulieu-sur-Mer pour la section de fonctionnement et d'investissement tel que présentée synthétiquement ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	DECISION MODIFICATIVE
DEPENSES	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 56 710,03 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 56 710,03 €
RECETTES	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 56 710,03 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 56 710,03 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- ADOPTE la décision modificative n°2 du budget annexe commercial de Beaulieu-sur-Mer pour la section de fonctionnement et d'investissement telle que présentée synthétiquement ci-dessous :

AR Prefecture

006-210600110-20211213-008-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021



SECTION D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	DECISION MODIFICATIVE
DEPENSES	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 56 710,03 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 56 710,03 €
RECETTES	
041 « Opérations patrimoniales »	+ 56 710,03 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 56 710,03 €

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20211213-008-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021

